

Conseil de cycle 3
Mercredi 22 Mars 2017 - Collège Lévi Strauss, Lille
Ateliers Français

Introduction :

Mr Siour, Mme Verschelde, et Mr Sauvage ouvrent le conseil de cycle. Un mouvement de grève a été déclenché dans le secondaire, certains collègues du second degré ne seront donc pas présents. Les groupes de travail premier/second degré ont été pensés pour travailler dans la continuité des ateliers du 12 décembre. A ces groupes se sont ajoutés des groupes EPS, PEAC, Langues et Sciences, afin que les spécialités des professeurs de collège soient prises en compte.

Le travail engagé en groupe français et maths devra être poursuivi. Un représentant de l'Education Nationale sera présent dans chaque autre groupe, via les directeurs ou conseillers pédagogiques.

Les enseignants des écoles rattachées au collège et les professeurs sont répartis en groupe de travail.

Groupe de travail en français, salle de réunion 101.

Etaient présents :

Mme CARRE, Professeur de Français

Mme ADAMS, Professeur de Français

Mme DEHEEGER, enseignante de CM2 et directrice de l'école Madame de Maintenon Chateaubriand

Mme CAVAJANI, enseignante de CM1 et directrice de l'école Léon Jouhaux

Mme DIEVAL, coordinatrice REP

Mme DUFOUR, enseignante de CM1, école Samain Trulin

Mme DEBRANDT, enseignante de CM2, école Samin Trulin

Mme DELAHAIE, enseignante de cycle 3, école Samain Trulin

Mme DERISQUEBOURG, enseignante cycle 3, école Desbordes Valmore

Mme BRAME, enseignante de CM1, école Desbordes Valmore

Mr FAUQUET, enseignant de CM2, école Desbordes Valmore

Mme DEHEEGER fait mention des documents établis lors du précédent conseil et relit le compte-rendu de la précédente réunion.

1. Le Livret Scolaire Unique :

Les écoles commencent d'ores et déjà à l'utiliser. L'idée que les professeurs de collège puissent l'utiliser de la même manière qu'à l'école élémentaire, dans la continuité du cycle, sans moyenne et sans note est à prendre en ligne de compte. Les élèves ne connaissent pas les notes, avant leur arrivée au collège, ils pourraient ne les découvrir qu'au cycle 4, si elles doivent être maintenues.

La question : comment valider les acquis des élèves? Cela reste subjectif. Il faut se donner des critères communs.

2. Présentation des outils utilisés en Etude de la Langue à l'école et au collège

a) Au collège

Les collègues de 6ème présentent leur codage de correction, qui reste néanmoins propre à chaque professeur. Les 6 professeurs de 6ème n'ont pas réussi à harmoniser leur fonctionnement.

Il existe des fiches outil/leçon de langue/grammaire rangées dans un classeur, qui sont à garder d'année en année.

Il reste difficile de faire passer les outils d'une année à l'autre et de les faire garder par les élèves.

b) A l'école élémentaire

M. FAUQUET présente le code de correction circonscription, initié par M.LAGACHE.

Les erreurs dans les textes peuvent être classées de manière suivante :

1. le phonographique ;
2. le lexical ;

3. les homophones ;
4. les accords ;
5. la conjugaison ;
6. les problèmes de liaison et de segmentation.

Des outils ont été déclinés selon cette typologie d'erreurs dans chaque école : un classeur-outil pour mieux écrire, un codage couleur, des fiches-outils, des pictogrammes. Avec souvent un codage simplifié qui permette son accès dès le CP.

c) Comment préparer la transition?

Afin de préparer la transition vers le collège, les collègues de CM2 pourraient trouver un codage à mi-chemin qui permette la bascule plus aisée encore. Les professeurs utilisent des initiales " T ", " A ", " C ", " O ", " H " (cf document en annexe 1) qui pourraient être introduits.

Les équipes se félicitent que le codage de correction orthographique soit utilisé dans les écoles de la circonscription. Les élèves ne se trouvent pas donc trop déstabilisés face à un codage-collège, aussi différent soit-il.

Il faudrait quand même pouvoir transmettre ces outils de langue au collège, pour ne pas refaire les mêmes " leçons ", se servir d'une base à l'arrivée en 6ème. Et compléxifier cet outil.

d) Aborder la langue au cycle 3

Sont expliqués les ateliers d'écriture/réécriture en REP+ : le dispositif plus de maîtres que de classes permet d'avoir un adulte en soutien lors des ateliers d'écriture. Ceci afin de permettre à l'enseignant de la classe de guider fortement ceux qui n'écrivent pas encore de manière autonome. Ce travail en atelier intéresse les professeurs de collège, qui aimeraient pouvoir l'instaurer également .

Pédagogie de projet dominante à l'école élémentaire qui permet de balayer différentes disciplines mise en lien avec les EPI, nouveaux modules au collège depuis la rentrée. Les professeurs en expliquent le dispositif.

Constat est fait qu'en CM, la grammaire est abordée dans l'objectif de l'orthographe; on se questionne sur la langue, on problématise, on fait des analogies. On instaure des phrases du jour.

En 6ème, la grammaire est utilisée dans la langue pour lire et écrire et pour analyser les textes.

e) Conclusion

Il ne sera pas possible d'uniformiser des outils de correction/ un code de correction. En revanche, les outils seront transmis au collège (avec les livrets élèves).

3. Perspectives

- Renforcer la liaison CM2-6ème dans les pratiques des enseignants : observations croisées (comme elles peuvent être réalisées à MOULINS) afin d'observer des séquences de français/mathématiques , de comparer la gestion de classe , d'échanger les pratiques, d'adopter des façons de faire communes dans l'objectif d'amorcer une adaptation au collège.
- Il est souhaité donc que les inspections premier degré/second degré puissent acter ce dispositif dans la construction du nouveau cycle 3. Pour cela, il faut dégager des moyens humains pour remplacer les enseignants concernés sur le temps scolaire.

Dire, lire et écrire : point non encore traité

- Rappel : souhait de construire un outil opérationnel, utilisé et utilisable. Il faudrait réfléchir à la forme qu'il peut prendre. Notamment pour valider les attendus de fin de cycle dans le domaine 1 du socle : comment cocher? Qu'est-ce que l'on coche? Il existe des fiches EDUSCOL qui permettent de valider ou non la compétence. S'y référer pour ébaucher le travail.

Le groupe de travail a terminé à 16h15. *Compte-rendu réalisé par Mme DEHEEGER, directrice de l'école Mme de Maintenon.*

Les codes de langue

Codes	Problème	Comment corriger ?
5 S : syntaxe	Erreur dans l'écriture de la phrase.	Relire la phrase à voix haute.
6 MP: mise en page	Oubli de majuscules, de ponctuation (P), mauvaise disposition du texte dans la page.	Chaque type de texte a sa mise en page.
4 A : accords	Oubli des accords : - entre le déterminant, le nom et l'adjectif (GN) - entre le sujet et le verbe (GV).	Repérer les mots qui « vont ensemble » et s'accordent en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel).
5 C : conjugaison	Erreur de conjugaison.	Vérifier la conjugaison du verbe dans le Bescherelle.
5 T : choix du temps	Erreur dans le choix du temps.	Vérifier le contexte de l'écrit : présent, passé ?
V : vocabulaire	Erreur dans le choix du vocabulaire : un mot pour un autre, un problème de registre, d'époque...	Chercher le bon mot ou un synonyme dans le dictionnaire.
1 O : orthographe	Erreur dans l'écriture d'un mot.	Chercher son orthographe dans le dictionnaire.
2 H : homophones	Erreur dans l'écriture des homophones.	Utiliser les FO et réfléchir à ce que désigne le mot qu'on veut écrire pour en déduire l'orthographe.